

Le rapport des femmes à l'économie est problématique. D'une part, leur socialisation a pour effet de biaiser leur rapport à l'argent, à l'ambition et au pouvoir et, d'autre part, les sciences économiques ne rendent pas compte de leur énorme contribution à l'économie en n'accordant aucune importance au travail non rémunéré des femmes alors que la société ne pourrait fonctionner sans cet apport. De plus, au Québec notamment, les femmes de toutes origines vivent plus souvent dans des situations de pauvreté que les hommes, et de ce nombre, les femmes autochtones, les immigrantes récentes, les femmes de minorités visibles, et en particulier les Noires sont surreprésentées dans le groupe des femmes vivant sous le seuil de faible revenu de Statistique Canada ou ayant vécu de la discrimination.

Finalement, les femmes sont souvent pénalisées financièrement lorsqu'elles mettent au monde des enfants et prennent soin de leurs proches. Il y a lieu de se pencher sur ces phénomènes qui ont été dénoncés dès le XIX^e siècle par divers mouvements de femmes. Dans cette collection, considérant la situation dans différents pays, nous aurons l'occasion d'approfondir certains thèmes tels que ceux de la pauvreté des femmes, de l'économie solidaire, de la situation économique des femmes d'origines diverses, et de l'équité salariale. Dans cette introduction, nous présentons les grandes lignes des problèmes et des solutions qui ont été identifiés au fil des ans. Ainsi, nous présentons certains facteurs à la source des inégalités économiques entre les hommes et les femmes et explorons des pistes de solu-

tions proposées par divers groupes de femmes. Au nombre des problèmes identifiés, nous comptons la socialisation et les stéréotypes qui cantonnent les femmes dans certains rôles et dévalorisent leur travail, le fait que la maternité a des effets négatifs à long terme sur le revenu des femmes et les maintient parfois dans des situations de dépendance économique. Au nombre des pistes de solutions, nous étudions les concepts de sécurité économique et d'autonomie des femmes, l'augmentation du salaire minimum, la lutte contre la discrimination avec des outils tels que la loi sur l'équité salariale et l'amélioration des divers programmes de soutien au revenu afin qu'ils compensent les années consacrées au soin des enfants et des proches, et une économie solidaire qui prend aussi en compte le travail invisible.

1. Des problèmes qui persistent malgré des gains importants

Persistance des rôles traditionnels

Les rôles traditionnels dévolus aux hommes et aux femmes dans la société, qui s'appuient sur le modèle de la famille bourgeoise du XIX^e siècle, présentent comme naturel le fait que les femmes restent confinées à la sphère privée du foyer, s'occupent des enfants et soient entièrement dépendantes de leur mari. Ce travail non rémunéré est associé au devoir des mères et est naturalisé comme relevant d'un amour maternel qui serait inné ou découlant du divin. Les hommes

ont pour responsabilité de rapporter le revenu à la famille, de s'occuper des questions financières et économiques et de participer à la vie publique et politique. Ainsi, toutes les femmes sont privées du droit de vote jusqu'en 1940 au Québec ; les femmes mariées doivent remettre leur salaire à leur mari jusqu'en 1929, et elles sont frappées d'incapacité juridique jusqu'en 1964. De plus, pendant longtemps, le salaire des femmes est considéré comme un revenu familial d'appoint, même lorsqu'elles sont chefs de famille, et leur salaire est par

conséquent moindre que celui des hommes pour un travail équivalent. Depuis, grâce aux mobilisations des groupes de femmes, les choses ont bien changé. Les femmes sont davantage scolarisées et elles ont en principe les mêmes droits que les hommes. Autant les femmes que les hommes ont accès à des congés parentaux avec des indemnités plus généreuses et davantage de place en garderies sont prévues pour les jeunes enfants. Une loi sur l'équité salariale est même en vigueur depuis 1997 au Québec. Malgré ces change-

ments, certains stéréotypes ont la vie dure et ont des conséquences sur les conditions de vie des femmes. Bien que les femmes représentent près de la moitié de la population active de nos jours (47% en 2004 contre 24 % en 1946¹), elles occupent plus souvent que les hommes un emploi à temps partiel ou atypique et gagnent moins que les hommes, et ce, même pour des emplois équivalents. Elles sont plus souvent victimes de discrimination en emploi. (Pour des chiffres qui en disent long sur ces questions, voir l'appendice A).

Division sexuelle du travail et travail invisible des femmes

Il existe encore une division sexuelle du travail où les femmes sont principalement responsables du travail domestique, et ce, même si elles occupent aussi un emploi rémunéré.

Le travail non rémunéré réalisé dans les sphères domestique et communautaire est encore dévalorisé et son importance n'est pas prise en compte par le système économique dominant. Les femmes occupent principalement des emplois qui sont le prolongement du travail domestique : dans les services, l'éducation, la santé, le textile, l'agroalimentaire. Comme le travail domestique est dévalorisé, les emplois qui en sont le prolongement sont également évalués à une moindre valeur que les emplois dits productifs et majoritairement occupés par des hommes. Pour beaucoup de femmes, l'accomplissement personnel passe d'abord par la vie conjugale et pour beaucoup d'hommes, par le travail et la carrière².

Dans les couples hétérosexuels, ce sont majoritairement les femmes qui quittent leur emploi ou qui réduisent leur temps de travail rémunéré pour assurer les soins aux enfants et aux parents vieillissants. Les femmes effectuent un plus grand nombre d'heures de travail non rémunéré que les hommes. Durant les années passées à prendre soin des proches sans rémunération, les cotisations aux divers régimes de retraite publics ou privés sont moindres ou même inexistantes. Ceci aura forcément des répercussions sur le revenu à la retraite pour les femmes, et, dans certains cas, cela pourrait même les rendre plus dépendantes vis-à-vis de leurs partenaires. Pourtant, tout ce travail invisible est indispensable au maintien de la société et à la survie du système économique capitaliste.

Discrimination et pauvreté

Au Québec, en 2004, un peu plus de 140 000 personnes sont rémunérées au taux du salaire minimum courant ou à pourboire ce qui représente 4,4 % de l'ensemble de la main-d'œuvre salariée, de plus, environ 60 % des emplois au salaire minimum sont occupés par des femmes³. Au Canada, en 2003, parmi le nombre trop élevé de personnes vivant sous le seuil de faible revenu après impôt (3,55 millions de personnes), nous comptons une majorité de femmes soit 52,9 % alors que les femmes ne constituent que 50,4 % de la population totale⁴. De plus, les femmes autochtones, de minorités visibles ou immigrantes sont surreprésentées dans ce nombre. D'ailleurs, pour fonctionner, le système économique capitaliste canadien se fonde sur la hiérarchie

entre diverses « classes » de travailleuses et de travailleurs qui permet d'offrir des salaires moindres à certains groupes historiquement discriminés : aux femmes en général, ainsi qu'aux personnes autochtones, noires ou d'autres « minorités visibles », et à celles ayant immigré récemment au Canada (Voir l'appendice A).

¹ *La Presse*, 3 février 2007, cahier Carrières et emplois, p. 11.

² Marie-Hélène Deshaies, *Femmes, argent et économie : on est loin du compte !*, Lévis, Centre Femmes l'Ancrage et Relais-femmes, 2007.

³ François Aubry, *Le salaire minimum, la pauvreté et l'emploi : des arguments en faveur d'une hausse substantielle du salaire minimum*, Montréal, Au bas de l'échelle, 2006, p. 10-14. <http://www.aubasdelechelle.ca/images/bulletin-salaire-minimum-pauvrete-emploi2.pdf>.

⁴ Statistique Canada, *Femmes au Canada*, cinquième édition, rapport statistique fondé sur le sexe, catalogue n° 89-503 XIF, 2006, p. 163. <http://www.statcan.ca/francais/freepub/89-503-XIF/0010589-503-XIF.pdf>.

2. Des pistes de solutions : Transformer l'économie !

Les femmes sont inconfortables lorsque vient le temps de parler d'économie. D'une part, parce que la contribution économique des femmes à la société est mal reconnue : pensons entre autres au travail invisible des femmes et, d'autre part, plusieurs femmes ne se reconnaissent pas dans la vision étroite de l'économie qui est habituellement présentée dans les médias⁵.

Il faut adopter une vision plus large de l'économie que celle qui se résume à parler des activités des entreprises, des marchés, des industries, et du commerce. Parler d'économie, c'est aussi parler de « santé, d'éducation, de culture, d'alimentation, de pouvoir, de violence, de guerre, de tremblements de terre, de faible revenu, de précarité, de travail, du sexe, de partage des tâches domestiques⁶ ». Parler de salaire minimum, d'aide sociale, d'équité salariale, d'augmentation de salaire, de réduction des écarts salariaux, d'allocations familiales, de pension de vieillesse, de fiscalité, par exemple, c'est parler de distribution et de redistribution des revenus ou des richesses. Parler de travail à temps plein, à temps partiel ou précaire, de travail autonome, de tâches familiales, de bénévolat,

de manque de temps, c'est parler de travail (rémunéré ou non), de rentabilité sociale, et de richesses⁷. Les mouvements féministes ont également mis de l'avant le fait que le meilleur moyen de lutter contre la pauvreté des femmes est d'assurer avant tout leur sécurité économique et leur autonomie. (Voir l'encadré : Définitions de la

sécurité économique et de l'autonomie économique).

Repenser les fondements mêmes de l'économie capitaliste

Cependant, il ne suffit pas seulement que les femmes apprennent à parler d'économie, nous devons aussi repenser les fondements mêmes de

Définitions de la sécurité économique et de l'autonomie économique¹

La sécurité économique

La sécurité économique est assurée lorsque nous avons accès à un niveau de vie suffisant pour nous permettre de :

- satisfaire nos besoins fondamentaux (se loger convenablement, se nourrir correctement, s'habiller, être en sécurité, avoir des liens sociaux et affectifs, etc.) ;
- participer pleinement et avec dignité aux activités économiques, politiques, sociales et culturelles de notre communauté (être informée des débats, donner son opinion, voter, participer à la vie communautaire de son milieu, etc.) ;
- planifier notre vie en fonction des besoins et des risques futurs (vieillesse, accident, maladie) en ayant l'assurance que nos besoins de base seront comblés.

L'autonomie économique

L'autonomie économique est assurée lorsque nous avons accès à un niveau de vie suffisant pour nous permettre d'effectuer des choix importants dans notre vie, par exemple :

- choisir de vivre seule ou non ;
- mettre fin à une relation qui ne nous convient plus ;
- disposer de notre argent selon nos propres priorités ;
- choisir nous-mêmes nos loisirs et activités, etc.

¹ Définitions inspirées de : Conseil Canadien de développement social, « La sécurité économique », www.ccsd.ca/pccy/2006/f/pdf/secureite_economique.pdf, [site Internet consulté le 12 janvier 2007]. Ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables de la Condition féminine, *L'autonomie et la sécurité économiques des femmes, Un cadre stratégique fédéral, provincial et territorial*, Gouvernement du Canada, 2001. Secrétariat à la condition féminine, *L'avenir des Québécoises, Les suites des consultations de mars 2003*, Québec, Gouvernement du Québec, 2004.

Source : Marie-Hélène Deshaies, *op. cit.*, fiche 25.

⁵ Marie-Hélène Deshaies, *op. cit.*, fiche 4.

⁶ Josée Belleau citée dans Thierry Brun, « L'économie selon les femmes », *Médiasol*, 2001, http://mediasol.penelopes.org/xarticle.php3?id_article=290&id_rubrique=14 [Page consultée le 8 décembre 2006]. Voir aussi Josée Belleau, *À l'ombre des marchés : la valeur sociale, Fiches de réflexion sur l'économie, la rentabilité sociale et les indicateurs sociaux et communautaires*, Montréal, Relais-femmes, 2004.

⁷ Marie-Hélène Deshaies, *op. cit.*, fiche 4.

l'économie capitaliste, comme l'ont souligné de nombreuses économistes féministes telles que Marilyn Waring⁸, Ruth Rose, Sylvie Morel, Cécile Sabourin et Margie Mendell⁹. Ainsi, les sciences économiques dominantes n'accordent de valeur qu'à ce qui génère de l'argent sans même considérer les effets

destructeurs de certaines activités dites productives. C'est uniquement ce type d'activités qui est calculé dans ce qui est appelé le Produit intérieur brut. Toute la production domestique non marchande, qui recoupe une majorité d'heures de travail non rémunéré effectué par des femmes, n'est pas prise en

compte dans ce mode de calcul. Par contre, il existe diverses tentatives de comptabiliser ce travail. (Voir l'encadré : Rendre compte du travail invisible).

Il importe donc de calculer la croissance économique autrement, car les méthodes actuelles rendent invisible le travail de production et de reproduction non rémunéré réalisé principalement par des femmes. De plus, ces méthodes de calcul n'évaluent pas la destruction de l'environnement et la perte de la qualité de vie que cette « croissance » entraîne. Ces nouveaux calculs devraient valoriser l'économie solidaire et révéler les dessous de ce que l'on consomme : c'est-à-dire, les conditions de travail et le respect ou non des droits humains et des normes environnementales dans la production des biens et des services.

Rendre compte du travail invisible

1. Estimer la valeur annuelle du travail non rémunéré

Selon l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (Afeas) :

Qualifier le travail non rémunéré d'«invisible», c'est dire que sa valeur n'est pas reconnue ou quantifiée dans les comptes nationaux comme le Produit intérieur brut (PIB). Bien que l'ONU, tout comme Statistique Canada, montre que ce travail constitue une grande richesse pour les pays, cette contribution continue d'être occultée. Cette situation perdure toujours aujourd'hui, en 2006. Depuis les ententes de la Conférence internationale des femmes, à Nairobi en 1985, certains des pays signataires assurent une collecte des statistiques liées au travail non rémunéré, comme c'est le cas du Canada. Pourtant, son évaluation et sa comptabilisation au sein du PIB ne sont pas encore effectuées de façon systématique. À titre d'exemple, au Canada, la dernière évaluation de ce travail provient de l'Enquête sociale générale de 1992 : *En 1992, Statistique Canada estime que la valeur annuelle du travail non rémunéré représente entre 34 % et 54,2 % du Produit intérieur brut (PIB), soit entre 235 et 374 milliards \$ (incluant le bénévolat) et se situe pour une femme au foyer, à temps plein avec des enfants, entre 24 351 \$ et 30 025 \$¹.*

2. Proposer une vision intégrale de l'économie

L'économiste australien Duncan Ironmonger a développé dans les années 1990 une nouvelle façon de comptabiliser la vie économique qui prend en compte le travail non rémunéré. Il « débaptise le produit intérieur brut (PIB) qu'il renomme produit marchand brut (PMB). Il crée ensuite un indicateur de l'économie domestique : le produit domestique brut (PDB). Il établit finalement que la somme de ces deux sphères productives constitue le produit économique brut (PEB). Donc, $PMB + PDB = PEB$. » Son nouvel indicateur l'amène à constater ce que beaucoup de femmes savent déjà par expérience : quand l'économie officielle va mal, le secteur domestique compense en travaillant davantage².

¹ Voir le site Internet de l'AFEAS à la page suivante : www.afeas.qc.ca/que-faisons-nous/dossiers-prioritaires/travail-invisible. Pour connaître la valeur annuelle du travail non rémunéré actuelle, il faudrait indexer ces montants en dollars de 2007.

² Lise Moisan, *Quand les femmes comptent. Pour une démythification du discours dominant*, Montréal, Services aux collectivités, UQAM, 1998, p. 35-36, citée dans Marie-Hélène Deshaies, *op. cit.*, fiche 17.

Repenser le rapport des femmes au pouvoir et à l'économie

Afin de favoriser la participation des femmes de toutes origines aux prises de décisions politiques et économiques, il faut faire plus de place aux femmes et il faut qu'elles repensent leur rapport au pouvoir.

⁸ Marilyn Waring, *Three Masquerades : Essays on Equality, Work and Human Rights*, Toronto, University of Toronto Press, 1997.

⁹ Sylvie Morel et coll., *La sécurité économique des femmes : les critiques féministes du discours économique dominant et les nouvelles avenues de politiques sociales. Actes de l'atelier tenu les 3 et 4 octobre 2002 à Québec*. Réseau féministe de chercheuses et d'intervenantes pour un renouvellement des théories et pratiques économiques et politiques pour la redistribution de la richesse, 2003.

1. Faire plus de place aux femmes de toutes origines et aux groupes minorisés

Diverses propositions circulent afin d'accroître la participation des femmes aux instances de décisions. Nous pourrions notamment penser à l'équivalent d'un programme d'accès à l'égalité dans les domaines politiques et économiques afin d'assurer la parité de la représentation hommes/femmes dans des lieux tels que le Parlement, l'Assemblée nationale, les conseils municipaux, les instances régionales et les divers conseils d'administration d'organismes publics et de grandes entreprises. Par contre, ce genre de mesure a tendance à favoriser les femmes appartenant à des groupes dominants (comme des personnes blanches de classe moyenne). Il importe de s'assurer que ces programmes et mesures reconnaissent les obstacles supplémentaires auxquels font face les femmes et les hommes issus des communautés autochtones et afrodescendantes en raison de violences historiques liées au colonialisme et à l'esclavage, par exemple.

2. Repenser le rapport des femmes au pouvoir

La socialisation prépare mal les femmes à s'occuper et à se préoccuper des questions d'argent et d'économie. Plusieurs femmes associent l'argent au pouvoir et à l'ambition et le perçoivent comme quelque chose de malpropre. Alors que pour les hommes, le pouvoir et l'ambition sont valorisés. D'ailleurs, plusieurs femmes qui occupent des postes de pouvoir sont souvent perçues comme manquant de « féminité ». Il y a lieu de reconsidérer le rapport

des femmes au pouvoir en s'attardant aux diverses définitions du pouvoir comme le propose le Centre-Femmes La Jardilec : « Le pouvoir peut être un instrument qui permet d'agir collectivement pour le bénéfice de la collectivité. [...] Le pouvoir peut être exercé de façon positive dans le sens de pouvoir agir dans l'intérêt de tous ou, de façon négative, dans le sens d'une manipulation ou d'une exploitation de la crédibilité ou de la position sociale des êtres¹⁰ ».

Assurer la sécurité économique et l'autonomie des femmes en luttant contre la discrimination et la pauvreté

Pour lutter contre la pauvreté, il faut d'abord contester les discours néolibéraux sur la pauvreté des femmes : ces discours rendent les femmes seules responsables de leur situation. Pourtant, la pauvreté a des causes structurelles. Au nombre de ces causes, nous comptons une discrimination systémique qui dévalorise les travaux traditionnellement effectués par des femmes et appauvrit les femmes qui mettent des enfants au monde et en prennent soin. De plus, les personnes qui gardent des enfants, des personnes âgées ou handicapées à domicile ne sont même pas protégées par les lois du travail, ce qui démontre comment le travail domestique n'est toujours pas perçu comme un « vrai » travail. Plusieurs groupes de femmes réclament que des améliorations soient apportées aux lois du travail ainsi qu'à divers programmes de soutien au revenu afin qu'ils prennent en compte les années consacrées au soin des enfants et des proches et un accès élargi aux congés

parentaux rémunérés. Dès les années 1970, des groupes de femmes revendiquent même un salaire au travail ménager¹¹. Il est également nécessaire de poursuivre la transformation des stéréotypes sexuels qui renforcent la division sexuelle du travail. D'une part, les hommes ont encore du chemin à faire afin de participer équitablement aux travaux domestiques et aux soins des proches. D'autre part, il faut offrir aux garçons et aux filles la possibilité d'étudier dans des domaines non traditionnels à chacun des sexes de manière à élargir leur choix de carrière et faciliter l'accès à des métiers dits non traditionnels.

Évidemment, il y a encore lieu de lutter contre la discrimination en améliorant et en renforçant l'application de la Loi sur l'équité salariale ainsi que les chartes sur les droits et les libertés de la personne de manière à ce que la combinaison ou l'intersection complexe de diverses discriminations soient reconnues. Pour mieux saisir ces intersections, il est utile d'appliquer des cadres d'analyse féministe intersectionnelle (CAFI) lors de l'application des lois et de l'élaboration de divers programmes et politiques. Selon l'Institut canadien de recherches sur les femmes, les CAFI « ont été proposés afin d'aider à comprendre comment diverses situations se combinent à des pratiques de discrimination pour produire et maintenir l'inégalité et l'exclusion. Ils servent à montrer comment des systèmes de discrimination tels que le colonialisme et la mondialisation peuvent influencer les

¹⁰ Centre-Femmes La Jardilec, *Pouvoir... ensemble*, Centre-Femmes La Jardilec, 2004, p. 48-49, cité dans Deshaies, *op. cit.*, fiche 3.

¹¹ Lise Moisan, *op. cit.*, p. iv.

multiples facettes de la vie d'une personne, par exemple : le statut socio-économique ; la race ; la classe ; le sexe ; les sexualités ; les personnes handicapées, la situation géographique ; la citoyenneté et les nationalités ; et/ou le statut de personne réfugiée ou immigrante¹² ». (Pour un exemple du potentiel des CAFI, voir l'encadré : Le cas des aides familiales).

Autres mesures concrètes pour abolir la pauvreté

Diverses mesures sont proposées par les groupes de

femmes et divers mouvements sociaux au Québec pour lutter contre la pauvreté. Rappelons quelques-unes de ces mesures :

- a) Renforcer la loi contre la pauvreté ;
- b) Augmenter le salaire minimum à 10,22 \$ l'heure (en 2006) et l'indexer sur une base annuelle au coût de la vie¹³ ;
- c) Hausser les prestations d'aide sociale dans le but d'arriver à couvrir l'ensemble des besoins essentiels, les indexer au coût de la vie, et n'y soustraire aucune

somme telle que les pensions alimentaires (garantir un barème plancher), et offrir

¹² ICREF, *Coup d'œil sur les cadres d'analyse féministe intersectionnelle*, Ottawa, Institut canadien de recherches sur les femmes, 2006, p. 7.

¹³ Le groupe Au bas de l'échelle revendique que le salaire minimum soit augmenté de manière à ce que les personnes rémunérées au salaire minimum qui travaillent 40 heures par semaine aient un revenu annuel équivalant au seuil de faible revenu avant impôt établi par Statistique Canada pour une personne seule (soit 10,22 \$ l'heure en 2006). François Aubry, *op. cit.*, p. 10-14.

Le cas des aides familiales

Jusqu'à récemment, le salaire minimum des aides familiales résidant chez leur employeur était inférieur au taux général du salaire minimum et leur « semaine normale de travail » au sens de la loi était plus longue avant de pouvoir toucher du temps supplémentaire. Depuis le 1^{er} mai 2004, elles ont droit au même taux du salaire minimum. Par contre, si leurs tâches consistent exclusivement à prendre soin d'une personne à son domicile, elles ne sont pas protégées par la Loi sur les normes du travail ni par la Loi sur les accidents au travail ! Un bon nombre des personnes occupant un poste d'aide familiale sont venues de l'étranger dans le cadre du Programme fédéral concernant les aides familiaux résidents. Ce programme oblige ces aides à résider chez leur employeur. Cette obligation limite la liberté de ces personnes et peut avoir des conséquences désastreuses dans les cas d'abus. Selon l'Association des aides familiales du Québec (www.aafq.ca), il faudrait abolir ce programme et assurer la pleine couverture de la Loi sur les normes du travail pour toutes les travailleuses en résidence privée. Selon l'Institut canadien de recherche sur les femmes (www.criaw-icref.ca), il faudrait examiner ce programme à la lumière d'un cadre d'analyse féministe intersectionnelle de manière à :

- Révéler le rôle du colonialisme et des politiques d'immigration racistes et sexistes du Canada qui ont inspiré le Programme ;
- forcer les gens à reconnaître que le problème concerne toute la société et pas seulement les femmes victimes d'exploitation ;
- montrer comment les politiques restrictives dans les domaines de l'immigration, de la citoyenneté, du travail et des normes d'emploi se combinent pour exclure les femmes racialisées et pour limiter leur droit à un traitement égal ;
- révéler qu'en raison du manque de places en garderie de qualité à prix abordable, le Programme répond aux besoins des Canadiennes fortunées et de leurs familles, mais en exploitant de nombreuses femmes migrantes du Sud, tandis que les Canadiennes à faible revenu - dont beaucoup sont handicapées, autochtones, racialisées ou résidentes des milieux ruraux - ont peu de solutions à leurs problèmes de garde, voire aucune ;
- expliquer pourquoi les gouvernements hésitent à s'occuper des conditions de travail injustes qui font partie de la structure même du Programme¹.

¹ ICREF, *op. cit.*, p. 15

la gratuité des médicaments aux prestataires de l'aide sociale ;

- d) Faciliter l'accès à des logements de qualité et à prix abordable en construisant des logements sociaux écologiques ;
- e) Reconnaître la formation et les expériences acquises à l'étranger pour faciliter l'intégration des nouveaux arrivants au marché du travail ;
- f) Maintenir le gel des frais de scolarité et abolir l'interdiction de faire faillite dans les cas de surendettement lié aux dettes étudiantes ;
- g) Améliorer les droits du travail en favorisant l'accès à la syndicalisation, et en abolissant les exclusions aux lois du travail pour les gardiennes d'enfants, de personnes âgées et handicapées, et offrir une protection aux personnes qui prennent soin de leurs proches à domicile ;
- h) Réduire les écarts salariaux afin de favoriser une meilleure distribution des richesses au sein d'une même entreprise.

Changer notre rapport à la consommation et au crédit

Depuis des décennies, les mouvements écologistes et féministes nous encouragent à consommer autrement. Premièrement, ils nous invitent à prendre conscience des stéréotypes sexuels reproduits dans la publicité afin d'amener les femmes et les jeunes filles à consommer au-delà de leurs besoins, et ce, souvent à crédit. L'accès trop facile au crédit personnel a pour effet de conduire plusieurs personnes à des situations critiques de surendettement. Par contre,

les femmes qui veulent démarrer des entreprises ont de grandes difficultés à accéder au crédit commercial.

Les mouvements écologistes nous invitent à consommer de manière plus responsable et plus écologique, en appliquant, par exemple, le principe des 3R : réduire, réutiliser et recycler, ou en adhérant à l'agriculture biologique soutenue par la communauté¹⁴. Le courant du commerce équitable nous propose de prendre conscience des conditions dans lesquelles les biens de consommation ont été produits. En achetant des produits certifiés équitables et en investissant de manière responsable - soit en assurant le respect des droits humains, des normes du travail et des normes environnementales - nous pouvons participer modestement à la transformation des rapports capitalistes d'exploitation en utilisant notre pouvoir d'achat et de placement afin de nous opposer aux inégalités imposées par des lois injustes du marché.

Pour conclure

Dans cette fiche, nous avons exploré diverses questions liées au rapport des femmes à l'économie. Nous aurons l'occasion dans les autres fiches de cette collection d'approfondir certains thèmes, tels que la pauvreté des femmes, l'équité salariale, le développement régional, l'économie sociale et solidaire.

¹⁴ Marie-Hélène Deshaies, *op. cit.*, fiche 15.

Recherche et rédaction
**Marie-Hélène Deshaies
et Anick Druelle**

Révision
Élise Bergeron

Graphisme et mise en page
**Nathalie Gignac,
nathalie@ngignac.com**

Coordination
Berthe Lacharité

Nous remercions Condition féminine Canada pour son soutien financier dans le cadre du programme Promotion de la femme ainsi que le Centre femmes l'Ancre pour sa réflexion sur la relation des femmes à l'argent et à l'économie.

© Relais-femmes 2007

ISBN-978-2-922561-19-7

Appendice A - Des chiffres qui en disent long !

Selon les statistiques des Nations unies à l'échelle mondiale :

- les femmes accomplissent 67 % des heures de travail ;
- elles gagnent 10 % du revenu mondial ;
- elles constituent les 2/3 des analphabètes du monde ;
- elles possèdent moins de 1 % des propriétés dans le monde¹.

Au Québec :

- l'écart salarial entre les femmes et les hommes persiste. En 2002, les femmes ne gagnaient que 65,2 % des gains moyens d'emploi annuels des hommes ; 72,7 % de leur salaire hebdomadaire et 83,4 % de leur salaire horaire moyen² ;
- le revenu annuel moyen net des femmes représentait 71 % de celui des hommes en 2002³ ;
- le revenu total moyen des femmes de 65 ans et plus représentait 63 % de celui des hommes en 2002⁴.

Au Canada :

- les autochtones des deux sexes gagnent 45 % du revenu des non-autochtones en 2001. En effet, le revenu annuel moyen des Indiens inscrits était de 10 094 \$ alors que celui des non-autochtones était de 22 489 \$⁵.

Le Rapport statistique fondé sur le sexe de Statistique Canada publié en 2006 souligne les faits suivants quant à la pauvreté des femmes :

- « Les femmes touchent généralement un revenu inférieur à celui des hommes. En 2003, le revenu annuel moyen (revenu de toutes sources avant impôt) des femmes de 16 ans et plus était de 24 400 \$, comprenant les revenus d'emploi, les paiements de transfert, les revenus de placements et les autres revenus monétaires. Cela équivaut à seulement 62 % du revenu des hommes, qui gagnaient en moyenne 39 300 \$ cette même année⁶. »

¹ Charlotte Thibault et Yolande Geadah, *Genre et développement, Trousse de formation*, Montréal, Association québécoise des organismes de coopération internationale, 2004, p. 4.

² Jennifer Beeman et coll., *Les femmes et le marché de l'emploi, La situation économique et professionnelle des Québécoises*, Montréal, Comité aviseur Femmes en développement de la main-d'œuvre, 2005, p. 29.

³ Lise Moisan, « Femmes, à vos tableaux! », *La vie en rose*, numéro hors série, 2005, p. 59.

⁴ Diane Guilbault, « Mieux que nos mères », *La vie en rose*, numéro hors série, 2005, p. 65, chiffres cités dans Marie-Hélène Deshaies, *op. cit.*, fiche 26.

⁵ Le revenu annuel moyen est le revenu moyen provenant de toutes sources, pour l'ensemble des membres de la population ayant ou non un revenu, pour l'année qui précède celle du recensement. Chiffres tirés de Martin Cooke, Daniel Beavon et Mindy McHardy, *Mesure du bien-être des peuples autochtones: application de l'indicateur du développement humain des Nations unies aux Indiens inscrits au Canada, 1981-2001*, 2004. Direction de la recherche stratégique et de l'analyse Affaires indiennes et du Nord Canada, Octobre 2004. Disponible sur Internet: http://www.ainc-inac.gc.ca/pr/ra/mwb/index_f.html. Page consultée : http://www.ainc-inac.gc.ca/pr/ra/mwb/roh_f.html.

⁶ Statistique Canada, *Femmes au Canada. Cinquième édition. Rapport statistique fondé sur le sexe*. Catalogue n° 89-503 XIF, 2006, p.141. Disponible sur Internet <http://www.statcan.ca/francais/freepub/89-503-XIF/0010589-503-XIF.pdf>.

- « En 2000, les femmes autochtones avaient un revenu médian⁷ de 12 300 \$, soit environ 5 000 \$ de moins que le revenu médian des femmes non autochtones cette même année, qui s'établissait à 17 300 \$. Le revenu médian des femmes autochtones était aussi d'environ 3 000 \$ de moins que celui des hommes autochtones, qui était de 15 500 \$⁸. »
- « Au Canada, une proportion relativement importante de femmes nées à l'étranger touchent un revenu inférieur au seuil de faible revenu de Statistique Canada. En 2000, 23 % de ces dernières nées à l'étranger avaient un faible revenu, comparativement à seulement 16 % des Canadiennes de naissance. En outre, les immigrantes étaient proportionnellement plus nombreuses à vivre dans une situation de faible revenu que les immigrants de sexe masculin, dont 20 % appartenaient à un ménage à faible revenu cette année-là⁹. »
- « Surtout en raison de leur revenu d'emploi plus ou moins faible, les femmes de minorités visibles ont aussi un revenu total relativement bas. En 2000, les femmes appartenant à ces minorités ont touché un revenu moyen de toutes sources de 20 000 \$, comprenant le revenu d'emploi, le revenu de placements et les paiements de transferts ; ce revenu est inférieur de plus de 3 000 \$ au revenu des femmes n'étant pas de minorités visibles au Canada. De plus, les femmes membres d'une minorité visible ont affiché un revenu moyen de près de 9 000 \$ de moins, en moyenne, que celui de leurs homologues de sexe masculin cette même année¹⁰. »
- « Au Canada, les femmes membres d'une minorité visible sont presque deux fois plus susceptibles de toucher un faible revenu que les femmes n'étant pas de minorités visibles. En 2000, 29 % des femmes de minorités visibles vivant dans un ménage privé avaient un revenu inférieur au seuil de faible revenu de Statistique Canada. C'est près du double du taux des femmes n'appartenant pas à une minorité visible qui touchaient un faible revenu cette année-là (16 %)¹¹. »

⁷ Le revenu médian est la valeur en dollars qui partage exactement en deux un groupe de personnes ayant déclaré un revenu. Ainsi, la moitié du groupe visé dispose d'un revenu plus élevé que le revenu médian et l'autre moitié dispose d'un revenu moins élevé.

⁸ Statistique Canada, *op. cit.*, p. 211.

⁹ *Ibid.*, p. 239.

¹⁰ *Ibid.*, p. 265.

¹¹ *Ibid.*, p. 267.

Pour poursuivre la réflexion

Pour lire d'autres fiches d'intérêt, voir le site Internet de Relais-femmes
www.relais-femmes.qc.ca

Sur le salaire minimum : Au bas de l'échelle
www.aubasdelechelle.ca

Sur les aides familiales : Association des aides familiales du Québec. Profitez-en pour signer leur
Manifeste de solidarité
www.aafq.ca

Sur la pauvreté des femmes, l'économie et les cadres d'analyse féministe intersectionnelle :
L'Institut canadien de recherches sur les femmes
www.criaw-icref.ca

Sur les revendications des femmes autochtones et des Premières nations : Association des
femmes autochtones du Québec
www.faq-qnw.org

et Assemblée des Premières nations
www.afn.ca

Sur l'équité salariale : Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail
www.femmesautravail.qc.ca

Sur le travail invisible des femmes : Association féminine d'éducation et d'action sociale
www.afeas.qc.ca

Sur les métiers non traditionnels : Femmes regroupées en options non traditionnelles
www.front.qc.ca